

Motion de Mmes Nicole Bobillier, Isabelle Brunier, Christiane Olivier, MM. Olivier Coste, Roger Deneys, Jean-Louis Fazio, René Grand, Philip Grant, Pascal Holenweg, Roman Juon, Sami Kanaan, Albert Knechtli, Michel Mermillod, Daniel Pilly, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni, Manuel Tornare et Marco Ziegler: «Pour une meilleure répartition des charges des musées avec l'Etat et l'Université».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la nécessité de parvenir à une répartition plus équitable des charges et recettes entre collectivités publiques avec une meilleure adéquation entre compétences et charges;
- le volume considérable de charges incombant à la Ville de Genève pour le financement de prestations profitant à toute l'agglomération, voire la région, en particulier dans le domaine culturel;
- le fait que les revenus fiscaux obtenus par la Ville de Genève dans le cadre de la péréquation fiscale sont très largement inférieurs aux charges susmentionnées;
- le fait que l'activité d'une partie importante des musées genevois est fortement liée à l'Université (Musée d'histoire naturelle, Musée d'histoire des sciences, Musée d'ethnographie, etc.);
- le fait que les négociations sur une nouvelle répartition des charges entre collectivités publiques avancent très lentement, en particulier dans le domaine culturel,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entamer dès que possible des négociations avec l'Etat et l'Université afin d'aboutir à une nouvelle répartition des charges pour les musées avec les objectifs suivants:

- l'objectif est de réduire de 25% en quatre ans (budget 2003) l'engagement actuel total (salaires et subventions) de la Ville de Genève aux musées avec un premier désengagement de 5% en un an (budget 2000) et de 10% à nouveau en deux ans (budget 2001);
- la gestion des musées serait alors réorganisée afin de permettre aux représentants de l'Etat et/ou de l'Université de siéger avec un poids proportionnel à leur apport dans les organes dirigeants;
- en cas d'échec ou de retard, le Conseil administratif présentera au Conseil municipal un plan de redimensionnement des activités de ces musées afin d'arriver à des économies s'approchant des chiffres énoncés ci-dessus et dans les mêmes délais;

- dans tous les cas de figure, les droits du personnel seront préservés et les représentants du personnel associés aux négociations ainsi qu'à la mise au point des propositions.